

Compte rendu de l'Assemblée Générale AVF La Rochelle 14 juin 2021

74 adhérents présents dans la grande et belle salle Bernard Giraudeau. Un siège entre chaque participant, des masques pour tous. Mesures de protection « Covid » obligent.

74 présents, c'est peu, diront certains, et il est vrai que nous n'avons pas pu envisager à temps le desserrement des contraintes de jauge. Mais plus de 100 pouvoirs reçus (103 exactement), s'ajoutant à ces présences, c'est le signe d'un attachement à cette expression démocratique qu'est notre Assemblée Générale.

Et puis, il y a eu **le plaisir de retrouver un contact humain** d'échanger de vive voix, de revoir des amis que l'on n'avait peut-être pas vus depuis des semaines. On devinait des sourires sous beaucoup de masques.

L'ordre du jour d'une AG « classique », mais sans la convivialité finale qui en fait un moment festif.

L'absence de notre Présidente, CHRISTIANE MOUTEL, « Chris », pour la plupart d'entre nous, qui a temporairement laissé les rênes, pour des raisons de santé, aux deux vice-présidents ; MICHEL CENERAY et DOMINIQUE ORIOU. Son message à l'Assemblée nous laisse espérer un retour en pleine forme en septembre prochain.

Un rôle de l'ombre pour le toujours efficace PATRICK SIVY : celui de secrétaire de séance (Promis, PATRICK, tu signeras le PV officiel !).

Un **rapport moral** préparé et présenté avec brio par DOMINIQUE, sur des écrans brillamment réalisés par PATRICK SAWICKI.

La chronologie des événements de la saison 2020/2021 analysée avec précision et exposée en détail.

4 Phases + l'actualité en 5ème phase

Phase 1 = Mai - septembre : Préparer la nouvelle saison 2020/2021

Phase 2 = septembre - octobre : L'espoir d'un retour à une vie normale en ce début de saison

Phase 3 = novembre - décembre : Refuser la fatalité d'un second confinement

Phase 4 = janvier - avril : Tout mettre en œuvre pour atténuer les effets d'un confinement de longue durée.

En phase 5 « hors exercice » : juin 2021 pour clôturer la saison par des événements solidaires et conviviaux.

Tout au long de cette année exceptionnelle :

- votre fidélité, chers adhérents, qui avez continué votre parcours avec l'AVF à la rentrée de septembre 2020, puis qui avez accepté sans hésitation les mesures sanitaires imposées à vos activités
- un engagement sans faille des bénévoles au service de l'Accueil, des Animations régulières, des Manifestations ponctuelles, du fonctionnement interne
- une volonté affirmée des équipes pour maintenir le plus possible le lien avec les adhérents, se traduisant par des initiatives nombreuses de nos animateurs et du CA
- une vigilance permanente quant au respect des conditions de sécurité sanitaire et un dialogue constant avec la Mairie pour optimiser ce qui restait permis,
- une attention particulière à l'égard de nos Nouveaux Adhérents, pour profiter des minces espaces de liberté, et leur proposer des animations spécifiques,
- des réalisations conduites « en arrière-plan » : le premier « guide pratique AVF La Rochelle », la mise à niveau de notre équipement informatique et le déploiement du logiciel de gestion « AssoConnect », des formations de nos bénévoles « en distanciel » ...
- la décision du Conseil d'administration de conclure par un « geste tarifaire » ces deux saisons de moindre activité :
 - non perception des 5 euros pour les animations régulières de la saison 2020 / 2021 (les chèques perçus seront déduits des cotisations 2021/2022, les chèques non encaissés seront détruits)
 - remise de 10 euros sur la cotisation 2021/2022 lors de de la ré-adhésion en septembre prochain
 - remise de 20 euros sur la cotisation 2021/2022 en septembre prochain pour les nouveaux adhérents (première adhésion depuis septembre 2021)

Pour terminer l'année, trois manifestations dans l'espace de liberté (relative) ouvert au mois de juin :

- cette Assemblée Générale
- Le Tournoi de Golf AVF, le 17
- l'opération « CREER POUR AIDER » au profit du SECOURS POPULAIRE, les 26 et 27.

Rapport moral adopté à l'unanimité.

Deuxième séquence : les comptes de la saison 2020 / 2021, présentés par notre trésorier, JEAN LOUIS ROSSIGNOL.

Exposé clair, complet et pédagogique pour un compte de résultat qui reflète la baisse de l'activité et un bilan qui traduit une situation financière saine.

- un nombre moindre d'adhérents lié à la difficulté de recruter les Nouveaux Arrivants en l'absence de « journée d'accueil du Maire » et donc moins de cotisations (- 28 %),
- la quasi impossibilité d'organiser le programme prévu des manifestations ponctuelles,
- au total, un résultat pour l'année faiblement positif (1990 euros).

Comptes contrôlés par notre vérificateur aux comptes, qui les déclare « sincères et véritables » et que l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.

Troisième temps fort : la tarification

L'évolution de la tarification proposée par le Conseil d'administration répond à trois objectifs :

- + **Simplifier**, en supprimant les centaines de chèques de 5 euros perçus pour participer à chaque animation régulière,
- + **Anticiper** sur la mise en place à venir du paiement par Carte bancaire.
- + **Uniformiser**, en supprimant le bénéfice du tarif réduit pour les bénévoles qui ne sont plus actifs.

La perception des chèques de 5 euros perçus pour participer à chaque animation régulière est remplacée par un forfait de 8 euros inclus dans la cotisation, ouvrant accès aux animations régulières sans limitation de nombre.

En moyenne, en effet, un adhérent participe à 1,5 animation, soit un tarif moyen en 2019/2020 de 52,50 euros (Cotisation 45 euros + 7,5 euros pour participer aux animations régulières) ou de 62,5 euros pour une cotisation de 55 euros.

Les nouveaux tarifs d'adhésion seront de 53 euros (bénévoles actifs et Nouveaux Arrivants) ou de 63 euros (autres adhérents).

A noter :

- le montant des cotisations n'a pas bougé depuis 2015
- maintien du demi-tarif pour les nouveaux adhérents s'inscrivant à partir du 1er février

Rappel du geste tarifaire pour la saison 2021/2022 appliqué en septembre prochain :

Non perception des chèques de 5 euros des AR émis pour la saison 2020/2021.

Ceux qui ont été encaissés sont transformés en avoir et déduits de la cotisation 2021/2022

➤ **Remise de 10 euros** à tous les adhérents qui se réinscriront pour la saison 2021/2022

➤ **Remise supplémentaire** de 10 euros, soit une remise totale de 20 euros, pour les Nouveaux Adhérents arrivés à l'AVF à partir de septembre 2020 et qui se réinscriront pour la saison 2021/2022.

Après un court débat au sujet de ces mesures, elles sont adoptées à une très large majorité (3 voix contre et 5 abstentions).

Le budget prévisionnel pour la saison 2021/2022 a ensuite été adopté à l'unanimité. A noter que l'impact des mesures du « geste tarifaire » conduit à reprendre environ 5750 euros sur les réserves pour parvenir à l'équilibre.

Intervention chaleureuse de GERARD STAGLIANO au nom de l'Union Régionale et conclusion par MICHEL CENERAY.

Faisons ensemble le souhait de nous retrouver beaucoup plus nombreux l'an prochain dans un contexte sanitaire redevenu normal.